

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 10

Artikel: Les chiens et la rage
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200948>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerbe, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements durent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

NOUVEAUX ABONNÉS

Les personnes qui prendront un abonnement d'UN AN, à dater du 1^{er} avril prochain, recevront GRATUITEMENT les numéros du trimestre courant (1^{er} janvier au 31 mars).

L'opinion de Magnut.

Sac à douilles est, comme on le sait, le titre de scènes de notre vie militaire, écrites par M. René Morax, et que la *Muse* de Lausanne joue actuellement au Théâtre de cette ville, avec d'autres œuvres du même auteur. Elles ont causé, nous dit-on, quelque surprise à certaines personnes. Celles-ci ne se figuraient pas le soldat vaudois avec d'aussi accentuées manières de corps de garde. Il nous a paru, au contraire, que la nouvelle œuvre de M. Morax était un tableau absolument fidèle. Connaissant la sincérité de son talent, nous pouvions d'ailleurs être certain que l'auteur ne sacrifierait pas le vrai à de faciles effets scéniques. Cependant, comme nous n'avons jamais appartenu à nos milices qu'en qualité de chef, au grade non défini, d'un hypothétique détachement de vélocipédistes du landsturm non armé, et que, d'autre part, on pourrait nous reprocher de nous laisser égarer par notre admiration pour les ouvrages de M. René Morax, nous avons tenu à donner sur *Sac à douilles* l'opinion d'un homme dont nul ne suspectera l'impartialité.

Notre critique dramatique a ce grand avantage de n'en être pas un. Il est agriculteur. C'est Magnut, le gros Magnut des Biolles, fusilier du 5, qui a fait le « camp » de l'année dernière et qui a attrapé vingt-quatre heures de salle de police, à Morges, le jour de la mobilisation des dix bataillons vaudois, pour s'être attardé à téléphoner à sa promise, à Orbe, tentative de tête à tête qui n'aboutit d'ailleurs pas.*

Un heureux hasard nous a fait rencontrer Magnut à l'issue du spectacle de mercredi. Ne pouvant regagner les Biolles le soir même, il passait la nuit à Lausanne. Ce fut lui qui nous reconnut le premier. Le rire qui avait secoué la salle se voyait encore dans ses yeux et dans le treblotement de son double menton.

— Hé! farceur de *Conteur*, allons voir prendre un verre.

Et, au café du Théâtre, les coudes sur la table, nous nous mîmes à parler de *Sac à douilles*.

— Ça vous a plu, monsieur Magnut?

— Bougre!... Je ne regrette pas mon argent... C'était tapé!

— Vous n'avez pas eu de peine à revivre vos trois semaines des grandes manœuvres de l'année 1903?

— C'est-à-dire qu'en revoyant les camarades de la section, ce bon diable de sergent La-

* Voir l'*Almanach du Conteur* de 1904.

molle et cette poison de lieutenant Trois-Poils, je me croyais de nouveau au dernier camp, sauf que j'étais mieux assis que sur le caisson où le frater m'avait perché, rapport à mes pieds enflés.... On m'avait bien dit que ce monsieur Morax était un tout fin pour faire les comédies; mais je ne me serais tout de même pas attendu à quelque chose comme ça.... Diable m'emporte si c'est pas plus beau que le festival!... Oui, ma foi!... A la vôtre!... Garçon, encore un demi....

— Vous avez presque aussi soif que les hommes de *Sac à douilles*?

— Bougre! rien qu'à les voir tirer la langue pendant les marches, ça me desséchait la gorge.... Vous ne savez peut-être pas ce que c'est que la soif, au militaire?... Ça vous vient en endossant l'uniforme et ça ne vous quitte que huit jours après le service... et encore pas complètement.... On nous traite parfois de saouçons; mais nous sommes des saouçons incompris.... Il n'y a que M. Morax qui puisse nous comprendre tout à fait.... Et vous avez bien vu qu'il nous respecte, qu'il montre que le soldat vaudois ne refuse pas de marcher quand le moment est là.... Oui, je sais bien, il y a des fois qu'on n'est pas tout à fait décidé, on est éreinté, les jeunes officiers vous énervent, on vous a pris votre bonnet de police, enfin quoi, on a des contrariétés, on ne peut plus avaler le biscuit fédéral et on ne l'envoie pas dire.... Mais que l'ennemi vienne à menacer la patrie!... tonnerre! on est là!... A votre santé!...

— Et que pensez-vous de Merluce?

— Merluce?... Eh bien, il a beau se piquer le nez, c'est le meilleur cœur de la section et, comme soldat, une fois qu'il est à son affaire, il n'y en a point non plus comme lui.

— Il n'a donc pas été inventé par l'auteur?

— Inventé, Merluce? Mais c'était lui en chair et en os, mon cher frère d'armes de tous mes cours de répétition. Nous allons entrer ensemble dans le premier ban du landwehr.... Inventé!... Vous n'avez donc pas vu comme il m'a ri contre, quand j'ai crié: « Vive Merluce! »... Tout de même, ce creblia-foumâre de Perrochon lui a fait une rude crasse en le laissant sans échelle sur le choldà du mécanisme, pendant que le bataillon allait aux avant-postes!

— Ce Perrochon existe donc aussi?

— Malheureusement... Mais, comme je vous le dis, monsieur Morax n'a mis aucune blague dans sa comédie. Les hommes, les sous-officiers, les officiers et leurs bonnes amies, les avanies de ce bon diable de Merluce, les moments où on misait Perrochon, les bonnes recaffées, la chette dans les granges, les chœurs patriotiques de la Chorale du Brassus, les pauvres litres de vin qu'on pouvait se payer de temps en temps, la fierté qu'on se sentait à être Vaudois quand paraissent les bataillons à la grande revue, aux sons de douzaines de fanfares, tout ça se passe dans *Sac à douilles* comme dans la vraie vie militaire.... Je suis sûr que ceux qui ont fait du service et qui ont vu cette belle comédie en ont eu comme moi

le cœur rebouilli.... Si vous mettez un article sur le *Conteur*, dites de ma part à M. Morax qu'il a fait un chef-d'œuvre et que partout où il le fera jouer dans le canton, on s'écrasera pour y aller.... Seulement....

— Seulement?

— J'ai eu un peu chagrin qu'il ne m'ait pas mis sur son théâtre avec mes camarades.... Et si, aux prochaines représentations, il pouvait me faire une petite place....

— Je le lui demanderai, monsieur Magnut.
V. F.

A Paris.

Il y a quelques années, nous écrit un de nos abonnés, on voyait, à Paris, sur la devanture d'un traiteur, l'inscription suivante:

ABSINTHE DE COUVET
Grossherzogthumbaden

Nouvelles réminiscences.

Nous avons reçu la carte suivante:
Messieurs,

L'article « Réminiscences » paru dans l'avant-dernier numéro du *Conteur* m'a remis en mémoire qu'un membre de l'assemblée constituante de 1864 avait rangé les noms de quelques-uns de ses collègues dans l'ordre suivant:

Thury, Décombaz, Duvoisin, Bachelard, Grand, Bataillard, Cherix, De Voss, Joly, Comtesse, Quelex, Bornand, Ellès, Jaccard, Addor à Ste-Croix.

Agréez, messieurs, etc.

F. MAILLARD.

Vevey, 25 février 1904.

* De Voss ou Devaud?

Les chiens et la rage.

Depuis quelque temps, on parle beaucoup de chiens enragés; il est donc de saison de rappeler la spirituelle causerie qu'écrivit, sur ce sujet, il y a une trentaine d'années, M. le docteur Barbier.

En voici quelques extraits.

« Les chiens sont à l'ordre du jour; on leur fait les honneurs de l'exposition, on les prime et beaucoup sont cotés plus haut que les vaches laitières. Or, à quoi servent-ils?... — A essuyer leurs yeux chassieux à votre pantalon; et pour peu que le propriétaire soit recommandable, on aurait mauvaise grâce à s'en défendre, car « qui m'aime bien aime mon chien ». — Ils servent à mordre les moutons; à étrangler les poulets; à détruire le gibier sous prétexte de chasse; à effaroucher les chevaux; à empêcher tout un quartier de dormir, sous prétexte de guet. Presque toutes les nuits, il en est un qui vient sous ma fenêtre chanter des romances de mauvais goût.... Ils servent enfin à donner des puces, la gale ou la danse de Saint-Guy aux enfants; et surtout à propager la rage....

» Il y a en France quatre millions de chiens

déclarés, sans compter ceux qui ne le sont pas par dispense d'âge ou toute autre dispense. Peu nous importe ce qu'ils coûtent d'achat ou d'impositions, mais le triste, c'est qu'ils mangent; et ce qu'ils mangent est autant de pris sur les greniers publics, pain noir ou pain blanc, tandis que des millions d'hommes n'en ont pas à leur aise.

» Les chiens coûtent en nourriture de 5 à 25 centimes par jour, soit en moyenne 15 centimes, ce qui fait le petit denier de deux cent millions de francs par an (pour la France seulement).

» J'ai connu à Lyon une vieille comtesse qui avait concentré toutes les facultés de son âme et toutes les affections de son cœur sur un affreux petit roquet. Souvent elle envoyait chercher pour lui une volaille, sous prétexte qu'il était dégoûté de la boucherie. Un vétérinaire de Lyon lui faisait (sans rire) plus de cent visites par an. En homme intelligent et qui sait que le meilleur moyen de détruire les abus c'est de les exagérer, il faisait faire pour son auguste malade des meubles et des appareils très coûteux, et lui ordonnait des remèdes impossibles, qu'un pharmacien, également intelligent, vendait à des prix plus impossibles encore. Enfin, ce roquet avait un domestique attaché exprès à sa personne pour le soigner et le promener, soit à *pattes*, soit en voiture.

» Ce chien coûtait plus de deux mille francs par an ! »

Pour terminer, M. le docteur Barbier ne préconise rien moins que l'extermination ou la diminution des chiens, se basant surtout sur le fait que ces animaux sont le principal moyen de propagation de la rage.

Assurément, c'est se montrer bien trop sévère à l'égard du « meilleur ami de l'homme » ; tous les chiens ne sont pas comme celui de la comtesse de Lyon.

Le nez trompeur. — Un voyageur se fait servir une demi-bouteille de Bonvillars rouge à l'hôtel de l'Union, dont le tenancier, M. Biberon, est doté d'un nez de la plus belle teinte framboise. Mais à peine a-t-il trempé ses lèvres dans le verre, qu'il le repousse en faisant une effroyable grimace.

— Garçon, fait-il, de deux choses l'une : ou bien votre patron a de meilleurs crus que la tisane que vous m'avez donnée, ou bien il se colore le nez artificiellement.

Un futur troupiér. — Aux cours complémentaires :

— Dites-moi, Bataillard, quel était le grade du major Davel ?

— Capitaine, m'sieu.

Mossieu mon fils.

On nous adresse, de C***, la lettre suivante :

La dernière fois que je t'ai écrit pou te donner de nos nouvelles c'était don rappo à ces pintes qui zy disent atomatiques, ou squ'on tire des gatollion pou boire un verre. Tu sais, cette fois que j'ai mené la bouèbe pou apprendre à faire le friicot.

Par chez nous y sont toujou fort pour les voyages, mais c'est plus rien moi ni la mère qui les fait. C'est d'un voyage de mossieu mon fils que je te veux raconter. Tu sais, notre Charles celui, qui est par les Allemagnes du grand teimps pou fabriquer de l'esqtrictité et des autres machines semblables. Il est don venu pou nous faire visite au nouvel an. La mère disait gage qui va nous faire une surprise, si y nous ramenait une belle dame et qui nous dise que c'est sa bonne amie, y pa-

rait que dans le grand monde ça se fait comme ça, pan ! un beau matin le fils dit au père, papa je me marie avec une telle.

Ah ! mes pauvres enfants du bon Dieu comme y faut se voi, c'est pas avec nos vieux qui aurait fallu ça faire. Quand on avait envie de fréquenter y fallait leur dire avec qui pou savoi si z'étaient d'accor. Y comptaient d'abord si à côté des terres et des maisons y avait des cédules et des écus, y voulaient savoi si y avait des hypothèques. Si le père de la fille en question avait la maladie de cautionner, si la mère avait pas tant d'ordre ou bien qu'elle était dépensière, bernique on pouvait voi pou aller aux filles ailleurs.

Enfin, quoi, c'est le monde renversé. Il est bien venu notre gailla mais en effet de bonne amie y nous a amené un tout petit gringalet de chien, y z'appellent ça des fosque-terrier, une affaire de rien quoi, qu'un étiairu y ferait peur.

On y a bien dit tu ferais mieux de te marier que de le teni ainsi un animal de lusque qui faut payer sept pièces d'impôt par année. Alors y m'a dit : Vois-tu papa les femmes, c'est trop coûteux, elles veulent toutes faire les dames, jouer du piano et aller en visite. Pour ce qui est de la nourriture j'ai une bonne pension pour moi et pour mon chien je paie trois francs cinquante pou moi et cinquante pou mon chien tous les jours.

— Vois-tu ça ! si c'est permis, de quoi nourrir toute une famille par chez nous.

— Pou ce qui en est du linge et des chaussettes on en a trois de chaque, pou les chaussettes trois pair bien entendu. Une chemise une paire de chaussettes sut le dos et aux pieds, autant dans l'armoire et la même chose chez la blanchisseuse. — Misère de nous si on avait fait comme ça dans le temps quand je pense qui m'a fallu attendre trois mois pou me marier parceque je n'avais que trois douzaines de chemises et vingt quatre paires de bas et que ma mère m'en voulait faire une douzaine de plus pou pas que jé soie à l'affront si ma bourgeoise était en retard pou mettre la lesive.

Le plus joli de l'affaire c'est que quand mon lulu est reparti pou les z'Allemagnes son espèce de chien, y paraît que c'est un anglais, est descendu du train à une gare parceque c'est comme dit mon fils des bêtes bien élevées. Alors pendant ce temps, voilà-t-y pas que le train siffle. Le chien se dérange pas, y reste la patte en l'air et voilà mon patifou de garçon qui se dépêche de descendre pou le chercher. Le train part sans susses mais avec le chapeau, le manteau, la valise et le parapluie de mon gailla. On y a bien dit qu'on le lui renverrait, n'empêche qu'il a dû coucher ou il était parceque c'était le dernier train. Ça lui a coûté pou son chien et pou lui une dizaine de francs et son billet fichu pou le lendemain.

Me semble qu'avec trente-cinq francs d'impôt cent huitante deux francs cinquante pou la nourriture, y vaudrait quand même mieux qui marie la grande Louise à l'assesseur comme sa mère proposait. Je parie qu'avec celle-là y dépenserait pas trois francs cinquante par jour pour son ménage, sans compter qu'elle est fille unique et qu'elle aura du bien. Y n'a pas fait à semblant d'entendre mais c'est égat, ça m'étonnerait pas qui se décide un jour.

En attendant salue bien la tante Isaline et tache de te maintenir, paceque vois-tu, des gaillards comme nous y en a plus tant pou donner des conseils aux jeunes.

Ton vieux.

Pour copie conforme :

J'

La Toile d'araignée, par T. COMBE. — « Que la vérité nous rend libres », voilà ce que T. Combe cherche à démontrer au cours d'un récit très simple, emprunté à la vie de tous les jours... mais à une vie où il est singulièrement facile et profitable d'être vertueux. — Hélas, optimiste T. Combe, en est-il toujours ainsi ? Ad. W.

(Attinger frères, éditeurs.)

Recette. — Les personnes qui ont souvent des orgelets, le bord des paupières rouges, feront bien de les bassiner avec de l'eau salée.

C'est tout naturel. — A l'examen de chirurgie :

— Voyons, M. Belet, vous avez l'humérus brisé, on vous coupe le bras, on fait les ligatures ; qu'est-ce qu'il arrive après ?

— Je suis manchot.

Un livre d'or.

Dans l'intéressante monographie lausannoise qu'il a écrite, pour le *Dictionnaire géographique de la Suisse* (Attinger frères, éditeurs), M. Arnold Bonard, rédacteur au *Novelliste*, fait figurer la liste des personnes illustres auxquelles Lausanne a donné naissance ou qui ont été ses hôtes. Nous ne croyons pas que cette liste ait jamais été publiée de façon plus complète. Il n'est point inutile de rappeler de temps en temps ces choses-là à nombre de personnes qui les oublient, et de les apprendre aux jeunes générations, qui les ignorent encore.

Lausanne a été la patrie du philosophe Allamand (1709-1784) et de son frère, le grand physicien (1713-1787) ; des de Chandieu-Villars ; des de Charrière : Henri, général-major (1715-1792), Salomon (1724-1793), gouverneur des fils du prince héréditaire de Hesse-Cassel, Pierre-Marc-Louis, historien (1795-1874) ; des Clavel de Brenles ; des de Constant de Rebecque, entre autres de Benjamin Constant (1767-1830), publiciste, auteur de nombreux ouvrages ; de Mme de Charrière (1740-1805) ; des de Crousaz, tel Jean-Pierre (1663-1750), auteur de nombreux ouvrages scientifiques ; de l'historien Abraham Ruchat (1678-1750) ; des Loys de Cheseaux, Jean-Philippe, l'astronome et physicien (1718-1751), et Charles-Louis, le physicien et économiste (1730-1789) ; du pasteur Louis-Auguste Curtat, dit le doyen Curtat (1759-1832) ; du littérateur Deyverdun, collaborateur de Gibbon (1734-1789) ; du théologien et pasteur Louis Fabre (1797-1871) ; des de Loys, entre autres du savant historien Charles de Loys de Bochat (1695-1754) ; du célèbre chirurgien Mathias Mayor (1775-1847) ; de l'écrivain Isabelle de Montolieu (1751-1832) ; des Bridel, entre autres du doyen Philippe-Siriac (1757-1845), littérateur et de Samuel-Elie (1761-1828), naturaliste, précepteur des princes Auguste et Frédéric de Saxe-Gotha et secrétaire privé du grand duc ; des Polier de Bottens ; du poète Jean-Jacques Porchat (1800-1864) ; des Secrétan, notamment de Charles, le jurisconsulte (1784-1858) ; Edouard (1813-1870), jurisconsulte et historien ; Charles (1815-1895), le philosophe chrétien, auteur de nombreux et importants ouvrages de philosophie et de morale ; de l'illustre médecin Auguste Tissot (1728-1797), auteur de « l'Avis au peuple sur sa santé » ; du médecin et historien Auguste Verdel (1795-1856) ; d'Alexandre Vinet (1797-1847) ; d'Eugène Rambert (1830-1886) ; du physicien Louis Dufour (1832-1892), auteur de travaux scientifiques remarquables ; d'Aimé-Louis Herminjard (1817-1900), l'historien de la Réformation, etc.

La campagne de Mont-Riond-Dapples fut habitée, en 1756, par Voltaire et plus tard par le célèbre médecin Tissot. Voltaire habita également la maison du Grand-Chêne, n° 6. Il faisait jouer ses tragédies nouvelles sur un petit théâtre installé dans la maison de campagne de Mon-Repos, à Villamont. La maison de Benoît de Pontareuse, chanoine de la Cathédrale, place de la Madeleine*, destinée à disparaître prochainement, a abrité les premiers pasteurs de Lausanne, depuis Pierre Caroli, ex-carme (1536), à J.-P.-L. Ricou (1838). Viret y vécut quinze ans. Là se rencontrèrent souvent les trois

* Tribunal des Prud'hommes.